



A TOUS LES PARENTS

Le 15 Juin 2026

DATE DE LA RENTREE

Le Mardi 1^{er} septembre 2026 à 8 h 30 pour les élèves de 6^e, 6^e SEGPA et 6^e ULIS (1^{ère} année du dispositif)
Le Mercredi 2 septembre 2026 à 8 heures pour **tous les autres niveaux** (5^e, 4^e, 3^e, ULIS et SEGPA inclus)

ACCUEIL POUR LES PARENTS D'ELEVES DE 6^E

Le Mardi 1^{er} septembre, après la rentrée des élèves de 6^e, à partir de 9 h 00, nous nous retrouverons pour un temps d'échange autour d'un café au self.

ACCES AU COLLEGE

L'accès se fera par le portail rue Jean Marie De La Mennais près du self.

HORAIRES

Nous pratiquons la semaine continue du lundi au vendredi, avec cours le mercredi matin en semaine paire pour les niveaux 6^e et 5^e.

Cours de 8 h 00 à 12 h 10 (12h le mercredi) et de 13 h 30 à 16 h 40 sans possibilité de sortie.

ÉTUDE DU SOIR

Une étude est proposée chaque soir de 17h à 17h30.

Un document est à retirer auprès de la vie scolaire pour inscrire votre enfant. (Pour les premiers jours, vous pouvez adresser un mail à vie.scolaire@saints-anges.org)

ABSENCES

Pour toute absence, vous devez téléphoner au bureau de la Vie Scolaire (02.97.25.90.80) ou envoyer un mail à vie.scolaire@saints-anges.org

En cas d'absence prévue, merci de prévenir le bureau de la vie scolaire dès que possible en utilisant le carnet de correspondance.

LIVRES

Les manuels scolaires sont mis à disposition pour l'année scolaire, et seront distribués dans les premiers jours qui suivent la rentrée. Ils seront à rendre à la fin de l'année scolaire. Il importe d'en prendre le plus grand soin. Chaque élève est responsable de ses livres. Toute détérioration ou perte sera facturée.

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous avez reçu la liste des fournitures présentée sous forme de bon de commande et également par matière.

Les familles qui ont commandé ou qui commanderont leurs fournitures avec Bureau Vallée pourront venir les récupérer au secrétariat **uniquement le Lundi 24 Août 2026 de 8h à 18h sans interruption.**

CONTRIBUTION DES FAMILLES

Pour que notre établissement contribue à plus d'équité, le Collège « Les Saints-Anges » a mis en place un système de péréquation. (Voir la feuille sur les tarifs 2026/2027).

Nous proposons le prélèvement automatique pour la contribution des familles (10 versements). Une réduction (10 % par enfant) est accordée aux familles qui ont 3 enfants dans les établissements primaires ou secondaires de Pontivy (« Les Saints-Anges » - « Jeanne d'Arc-Saint-Ivy » - « Kerlebost » - « Claude Marquet » - « Notre-Dame de Joie » - « Saint-Joseph-Le Château »). En contrepartie de cette remise, un justificatif (certificat de scolarité) sera exigé afin de pouvoir y prétendre.

ASSURANCE SCOLAIRE

Il est proposé une assurance individuelle à toutes les familles n'ayant pas fourni leur propre attestation d'assurance, prouvant que leur enfant est bien couvert pour les activités sportives, les stages en entreprise, les sorties diverses, les séjours linguistiques...

OBJETS PERDUS

On constate, au cours de l'année, que beaucoup d'objets sont égarés ou ne sont jamais réclamés par leur propriétaire au bureau de la vie scolaire : trousse, tenues de sport, chaussures... Il existe un moyen simple pour reconnaître ses affaires : les marquer à ses initiales (étouffe ou feutre). L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte des objets personnels.

SECRETARIAT

Il est ouvert

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 05 à 17 h 30 (vendredi : 17 h 00)
- Mercredi de 07 h 45 à 12 h 00

Téléphone : 02.97.25.25.30.

Adresse mail : accueil@saints-anges.org

COMPTABILITE

Elle est ouverte

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08 h 00 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 00

Téléphone : 02.97.25.90.84

Adresse mail : compta@saints-anges.org

REPAS (CONCERNE TOUS LES ELEVES)

Les demi-pensionnaires ne sortent pas de l'Établissement entre 8 h 00 et 16 h 40 sauf situation exceptionnelle.

La restauration est assurée en self-service entre 11 h 50 et 13 h 00. Les menus sont mis en ligne sur le site du collège et EcoleDirecte.

Pour les élèves externes qui souhaitent manger occasionnellement au self, une réservation sera possible directement sur EcoleDirecte.

Les cartes de self seront distribuées le jour de la rentrée par le professeur principal de votre enfant.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous accordez,

Nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Gabriel LAVOLEE

Collège "Les Saints-Anges"
21 rue J.M de La Mennais
56300 PONTIVY
02 97 25 25 30

